

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 29 juin 2023

La campagne dédiée aux étudiants bat son plein !

A moins d'une semaine des résultats du BAC 2023, en coulisse, les équipes de LADOM sont fortement mobilisées afin que les futurs bacheliers ayant besoin de poursuivre leurs études en mobilité, puissent se déplacer à moindre coût.

Chaque année, ce sont plusieurs milliers d'étudiants qui obtiennent une prise en charge de leur billet d'avion dans le cadre de leur mobilité entre leur territoire d'origine et leur lieu d'études.

LADOM peut prendre en charge **jusqu'à 100 % du billet A/R** des étudiants ultramarins (post BAC) poursuivant leurs études supérieures en mobilité en raison de l'inexistence ou de la saturation de leur cursus dans leur collectivité territoriale d'origine. En 2022, ce dispositif a permis de donner un « coup de pouce » à 9 276 étudiants (dont 83 % de boursiers) pour un total de 16 191 trajets et un budget de 14.84 M€.

C'est tout au long de l'année que les étudiants peuvent à leur convenance déposer une demande (un aller et/ou un retour), cependant un pic s'observe notamment sur les mois de juillet-août. Cette période qui fait l'objet d'une attention particulière des équipes de LADOM, correspond à l'annonce des résultats du BAC et donc aux premiers départs des néo-bacheliers poursuivant leurs études en mobilité.

Afin de faire largement connaître ce dispositif auprès des jeunes et de leurs parents, une campagne de communication a été lancée, notamment sur les réseaux sociaux.

Etant précisé que le **Passeport pour la mobilité des études** n'est pas le seul dispositif « coup de pouce » s'adressant à des étudiants. **LADOM pilote deux autres dispositifs** plus récents: le [Passeport mobilité en stage professionnel](#) et Cadres d'avenir [Mayotte](#) et [Guadeloupe /Saint-Martin](#) qui ont respectivement déjà permis d'aider 480 étudiants ultramarins en 2023.

Contact presse : *Laura Bourgninaud, Directrice de cabinet & de la communication* – laura.bourgninaud@ladom.fr

